

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 25 janvier 2019

DATE DE CONVOCATION :	07.12.2018	L'an deux mille dix-neuf, Le vingt-cinq janvier à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE :	07.12.2018	Le Conseil Municipal, léggalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	14	Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, BROCHARD Gwénaëlle, COLLET Céline, DAUNAY Loïc, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, NEUTE Françoise et ROBISSOUT Josiane.
PRÉSENTS	11	Excusés : LEBORGNE Régine (procuration à ROBISSOUT Josiane), LETORT Bernard (procuration à AILLET Louis) et MENIER Mireille.
VOTANTS	13	Secrétaire de séance : COLLET Céline

Procès-verbal réunion du 14 décembre 2018

Accepté à l'unanimité.

Compte rendu des réunions Dinan Agglomération

Une réunion de conseil communautaire a eu lieu le 17 décembre 2018.

Les sujets abordés ont été notamment :

- Les équipements aquatiques et notamment la nouvelle piscine de Dinan Agglomération avec désignation de son lieu d'implantation sur Dinan.
- La voirie gérée sur 8 secteurs de Dinan Agglomération. Chaque secteur définit ses priorités annuelles. Loïc DAUNAY participe aux travaux d'élaboration.
- Le service d'aide à domicile transféré à l'ADSCE (Association Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude) à partir du 1^{er} janvier 2019. Le personnel titulaire est repris à Dinan Agglomération puis détaché à l'ADSCE.

SUBVENTION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2019

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des opérations d'investissement pour 2019, il est prévu une dépense d'investissement de création d'une aire de jeux à proximité du futur terrain multisports. Ce projet peut être en partie financé par une subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, qui, pour 2019, présente un volet « équipements sportifs » représentant jusqu'à 30 % maximum du montant des travaux. La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention est fixée au 31 janvier 2019.

Il est demandé au Conseil Municipal son avis pour la sollicitation de cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite la dotation d'équipement des territoires ruraux auprès des services de l'Etat pour financer les travaux de création d'une aire de jeux, à proximité du futur terrain multisports, prévus pour 2019.**

DEMANDES DE SUBVENTION

- **Bâtiment CFA des Côtes d'Armor**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Bâtiment CFA des Côtes d'Armor. Ce CFA sollicite une participation à leurs charges de fonctionnement par une subvention calculée sur le nombre d'apprentis résidant sur la commune qui suivent leurs cours, à raison de 50 € par jeune. Il est demandé au Conseil Municipal son avis concernant cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide d'accorder une subvention de 50€ par apprentis résidant sur la commune qui suivent leurs cours (soit 100 €), notamment pour les féliciter des résultats.**

- **École maternelle et primaire St Joseph de Matignon**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'école St Joseph de Matignon. L'association OGEC de l'école sollicite auprès de la commune une participation financière par le biais d'une subvention pour l'année scolaire 2018/2019 pour les enfants résidant sur la commune et scolarisés dans leur établissement. Il est demandé au Conseil Municipal son avis concernant cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix CONTRE et 2 abstentions (Louis AILLET et Bernard LETORT) :

- **Se prononce contre l'octroi d'une subvention par la commune.**

PRÉSENTATION RAPPORTS ANNUELS PRIX ET QUALITÉ SERVICES PUBLICS - 2017

Dinan Agglomération nous demande de délibérer sur les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'Eau potable, d'Assainissement et déchets de l'année 2017.

En raison du délai limité pour transmettre ces rapports pour consultation au conseil municipal, ce point sera traité lors du prochain conseil municipal.

PLUi : PRÉSENTATION DES DERNIERES AVANCÉES

Henri BREHINIER et Loïc DAUNAY présentent au conseil municipal les dernières avancées du Plan Local d'Urbanisme intercommunal concernant Saint-Lormel. Il est apporté des précisions sur le classement des zones.

Une réunion publique de présentation aura lieu le mardi 29 janvier à 19h à la salle Creuzot de Plancoët.

Informations diverses

- **Gratuité d'une formation du CDG 22**
Compte-tenu de l'implication des services administratifs à la formation d'une stagiaire, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a décidé de ne pas facturer une formation suivie par un agent.
- **Atelier tisserande**
Le local sera remis à disposition le 31 mars 2019. La tisserande a trouvé un local avec un loyer moins onéreux sur Plancoët.
- **Un lave-vaisselle a été réceptionné et mis en place au niveau de la cuisine de la salle polyvalente.**

- Les archives
Les rayonnages sont en cours de montage. L'archiviste arrive mercredi 30 janvier.
- Chemin piétonnier
Une étude est en cours au niveau des Costières.
- Suite à la réorganisation des services et des horaires d'ouverture de la Poste, la boîte postale de la commune est supprimée.

Questions diverses

Chantal BOUAN signale qu'au niveau des vergers, des véhicules sont régulièrement stationnés sur les bas-côtés. C'est dangereux pour la circulation et cela entraîne des problèmes de voisinage. Il est répondu que la gendarmerie a été prévenue.

Loïc DAUNAY demande où en est le remplacement des capots des bornes incendies. Le dossier va être repris.

Louis AILLET signale que la distribution du Réveil pose toujours problème. La distribution de décembre et janvier n'a pas été effectuée correctement. Un courrier va être effectué de nouveau à la Poste.

Louis AILLET indique que le magasin Nov'Mod est en liquidation et ferme définitivement.

Josiane ROBISSEAU fait remonter que lors des vœux Mr Francis BRIOUDES lui a fait part de son souhait de faire une exposition photo. La mairie donne un accord de principe et va étudier le sujet : mettre à disposition un local, autres demandes d'expo, permanence, les savoirs faire à Saint Lormel, etc. Il est proposé que Mr BRIOUDES puisse exposer au niveau du hall de la mairie dans un premier temps.

Prochain conseil municipal : vendredi 1^{er} mars 2019 à 20h

La séance est levée à 21h48

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSEAU	AILLET Louis	BOUAN Chantal	BROCHARD Gwenaëlle
COLLET Céline	DAUNAY Loïc	LA DROITTE Paul	LEBORGNE Régine <i>Absente</i>	LETORT Bernard <i>Absent</i>	MENIER Mireille <i>Absente</i>	NEUTE Françoise